

## Etude sur la formation et l'employabilité de la jeunesse en Amérique Latine

**Résumé de la version finale intermédiaire** (à laquelle manque les entretiens supplémentaires pour le Pérou) :

Réalisé sur la période de septembre à décembre 2013, l'étude a été menée à partir d'entretiens semi-directifs réalisés avec les principaux acteurs de l'emploi et de la formation présents dans quatre pays d'Amérique Latine et par l'exploitation et l'analyse des documents et études qui ont pu être recensés dans le cadre des investigations de terrain.

Conformément au cahier des charges, le rapport interroge principalement la situation, les politiques et les principaux dispositifs de formation et d'emplois à l'attention de la jeunesse en Amérique Latine (AL).

De ce fait ce document intègre deux parties principales complémentaires en plus de la synthèse conclusive et des informations présentées en annexes (liste des acteurs rencontrés et bibliographie) :

- Une première partie du rapport est dédiée à la présentation d'un panorama et à une lecture globale de la situation de la formation, de l'emploi et de la jeunesse en Amérique Latine

- Une seconde partie est consacrée à un focus sur chacun des quatre pays investigué plus précisément :

- La Colombie

- La République Dominicaine

- Le Pérou

- Le Mexique

Bien que chaque monographie soit différente en raison de l'hétérogénéité des matériaux recueillis et des fonctionnements inhérents à chaque pays, l'ensemble intègre certaines parties communes et notamment les suivantes :

- o Un cadrage des concepts et usages de la formation, de l'emploi et de la jeunesse afférents à chaque pays

- o Une présentation de la situation du pays, des principaux cadres de construction et de fonctionnement des dispositifs de formation dédiés à la jeunesse (principales lois, financements, principaux acteurs et programmes, organisations et fonctionnements partenariaux, etc.)

- o Un focus sur deux secteurs d'activités potentiels de coopération sur le champ de l'emploi et de la formation des jeunes entre la France et le Mexique. Par ailleurs, compte tenu de l'ampleur du champ considéré pour cette étude et de la diversité des fonctionnements inhérents à chaque pays considéré, voir aux différents territoires locaux qui composent un même pays (Etats/Région/Communes et intercommunalités), il est nécessaire de rappeler dans cette partie introductive, trois limites principales associées à cette étude :

Compte tenu de la faible part d'emploi formel, de la faiblesse des statuts d'emploi pour de nombreux jeunes mais aussi pour de très nombreux professionnels de l'éducation et de la formation (formateurs, enseignants, tuteurs), la lecture statistique de la situation de la jeunesse en formation ou en en emploi reste toute relative. En effet, la dénomination de « Nini », ni travailleurs, ni étudiants, traduit de manière symptomatique une difficulté de qualification de certaines jeunesses et encore plus une difficulté d'appréciation précise des trajectoires d'éducation/formation et d'emploi des jeunes.

· La cartographie strictement exhaustive des dispositifs et programmes de formation et d'emploi est impossible à réaliser dans le cadre de cette étude. A titre d'exemple, le Mexique compte, uniquement sous la tutelle du gouvernement fédéral, plus de cent programmes à destination de la jeunesse répartis dans divers ministères et divers sous-secrétariats des ministères. En cela, nous avons opté dans cette étude pour le signalement des principaux programmes et initiatives à l'attention des jeunes.

· La lecture statistique du niveau d'adéquation entre les dispositifs de formation et le marché de l'emploi d'un pays ou bien d'un territoire est une information qui ne peut être mobilisée de manière fiable. Dans le cadre du système et du fonctionnement français pourtant relativement formalisé, les diverses enquêtes d'insertion en emploi menées par les différents donneurs d'ordre de la formation (Régions, Pôle Emploi, Ministères, Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, Branches, autres) ne font pas l'objet d'une agrégation permettant une vue précise sur un secteur d'activité ou bien un territoire. De même, l'analyse des déclarations des besoins de main-d'œuvre ne constitue qu'une information très partielle pour réfléchir à une gestion territoriale ou sectorielle des compétences. Ainsi, si les branches, les acteurs publics et les opérateurs de placement en France tentent de développer une telle vision, celle-ci reste partielle et insuffisante pour la définition de plans d'actions emploi/formation. Considérant cette fois les systèmes d'observation en Amérique Latine, certains pays rendent compte d'observatoires. Toutefois, ceux-ci rencontrent les mêmes limites que le système français et ne peuvent apporter une vision précise des besoins de compétences. Par ailleurs, on signalera ici que les études de besoins qualitatives appliquées à un secteur/filière précis sur un périmètre territorial défini (Etat, Région, ville) apportent en plus des informations statistiques existantes une lecture dynamique de la situation et des besoins en matière de compétence/formations/métiers à développer.

Enfin, on notera que cette lecture qualitative et partagée par les acteurs économiques et les acteurs publics au plus près du terrain constitue selon nous un préalable indispensable pour garantir l'efficacité des projets de coopération qui peuvent être menés sur le champ de l'emploi et de la formation à destination de la jeunesse.